

HONORAIRES « TRANSACTION » AU 01.11.18

<u>Prix de vente</u>	<u>Honoraires TTC</u>
Inférieur à 59 999 € Avec minimum de perception 4 000 €	10.00 %
De 60 000 à 99 999 €	9.00 %
De 100 000 à 149 000 €	7.00 %
De 150 000 à 249 999 €	6.00 %
A partir de 250 000 €	5.00 %

Pourcentage appliqués sur le prix frais d'agence inclus.

SAS IBF au capital de 5 000 € - Carte Professionnelle : Transaction n°6901 217 000 017 343 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne – Non détention de fonds - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante